

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE POITIERS
4 boulevard de Lattre de Tassigny CS 30871 86036 Poitiers Cedex

Poitiers, le 28/10/2024

Liquidation Judiciaire

NEXTALIM
19 Rue Marcelin Berthelot 86000
Poitiers

SELARL MJO représentée par Me Frédéric BLANC
7 PROM DES COURS
86000 POITIERS

Jgt de Redressement : 01/04/2022
Jgt de Liquidation : 10/05/2022
Réf. greffe : 2022J50 (RG 2024003607)

**NOTIFICATION D' UNE ORDONNANCE D'APPROBATION
DU COMPTE-RENDU DE FIN DE MISSION**

Cher Maître,

Nous vous prions de trouver ci-joint pour information la copie de l'ordonnance rendue le 27 octobre 2024 par le Juge Commissaire dans l'affaire citée en référence.

Nous vous en souhaitons bonne réception et vous prions de croire, Cher Maître, en l'expression de nos salutations distinguées.

Le Greffier en Chef,



20243607

EXTRAIT des Minutes du Greffe du Tribunal de Commerce de POITIERS
Département de la Vienne

AFF. SAS NEXTALIM
REDRESSEMENT JUDICIAIRE
GREFFE N° 2022j50
JC. Madame Zeinab BOUQUET
AJ. Maître Serge PREVILLE
MJ. Maître Frédéric BLANC

VISA DU PARQUET

Fredéric OLIVAUX

COMPTRE RENDU DE FIN DE MISSION PRA

Articles R 626-39 et suivants du Code de Commerce

A Madame Zeinab BOUQUET, Juge Commissaire.

I- Rappel de la procédure

Par jugement en date du 1^{er} avril 2022, le Tribunal de Commerce de POITIERS a ouvert une procédure de Redressement Judiciaire à l'égard de la société :

➤ **SAS NEXTALIM**

Société par actions simplifiée au capital de 145 141,00 €,
immatriculée au RCS de POITIERS sous le numéro 799 440 284,
ayant pour objet : Valorisation des déchets,
dont le siège social est situé à POITIERS (86000) – 19 Rue Marcelin Berthelot.

Par ce même jugement, vous avez été nommé Juge-commissaire, et l'Exposant en qualité d'Administrateur Judiciaire.

II- Accomplissement de la procédure

L'ensemble des diligences, découlant de la mission confiée à l'Administrateur Judiciaire, a été accompli.

Par jugement en date du 10/05/2022, le Tribunal de Commerce de POITIERS a arrêté le plan de cession.

En date du 21 août 2024, l'exposant a déposé la liste des créances relevant de l'Article L.622-17 du Code de Commerce.

En date du 13 décembre 2022 les actes de cession ont été régularisés.

Par jugement en date du 10/05/2022, le Tribunal a prononcé la liquidation judiciaire de la société et mis fin à sa mission.

La mission de l'Administrateur Judiciaire se trouve donc achevée.

Conformément à l'Article R 626-40 du Code de Commerce, vous trouverez annexée au présent compte rendu de fin de mission la fiche de compte analytique Caisse des Dépôts et Consignations faisant apparaître notamment :

- La reddition des comptes présentée selon la nature des mouvements par dépenses et recettes.
- Le détail des honoraires, frais et débours de l'exposant (honoraires prélevés sur les fonds disponibles uniquement),
- La rétribution des intervenants extérieurs (articles 811-1 et 812-1 du code de commerce).
- Le détail des rémunérations des experts, officiers publics et techniciens désignés par le Tribunal en application des articles L 621-4 du code de commerce

Par ailleurs, vous trouverez ci-joint annexés les justificatifs de la notification de nos comptes au débiteur et aux contrôleurs (s'il y a lieu) précisant qu'ils peuvent former des observations devant le juge-commissaire dans un délai de quinze jours.

SOUS TOUTES RESERVES
ET CE SERA JUSTICE

FAIT A POITIERS, 21 août 2024

Maître Serge PREVILLE
Administrateur Judiciaire
Administrateurs Judiciaires Associés
Maître Serge PREVILLE
10 rue des Grandes Ecoles
86000 POITIERS

Reddition des Comptes 25258 - SAS NEXTALIM
au mercredi 9 octobre 2024AJASSOCIES
10, rue des Grandes Ecoles
86000 POITIERS
Traitement du 9 octobre 2024 - Gemarcur v4.11361

#	Date	N° écriture	Code analytique	Compte bancaire	Libellé de l'écriture	N° chèque/remise Type	Recettes	Dépenses
25258 - SAS NEXTALIM 19 Rue Marcelin Berthelot 86000 POITIERS								
POITIERS TC - Redressement Judiciaire - AJ05 Juge-Commissaire : Madame Zeinab BOUQUET N° Greffe : 2022j50								
			Ouv 01/04/2022	Lj 10/05/2022	Cession 10/05/2022			

Compte Analytique : CESSION PRIX DE CESSION

1	05/05/2022	R	739367	CESSION	REP1	AXEREAL INNOVATIONS - OFFRE DE REPRISE	VIRT RECU	100 000,00 €	0,00 €	
2	06/05/2022	R	739444	CESSION	REP1	SAS LA COMPAGNIE DES INSECTES - OFFRE DE REPRISE	VIRT RECU	480 000,00 €	0,00 €	
Total du Compte Analytique CESSION PRIX DE CESSION							Solde :	580 000,00 €	580 000,00 €	0,00 €

Compte Analytique : HONO FRAIS, DEBOURS, HONORAIRES DE L'A.J.

1	27/05/2022	R	744217	HONO	REP1	AJASSOCIES EMOLUMENTS RJ 22F040477	0010112	0,00 €	9 028,80 €	
2	24/05/2023	R	799452	HONO	REP1	AJASSOCIES A VALOIR/EMOLUMENTS RJ 202300828	0011846	0,00 €	6 756,96 €	
3	25/05/2023	R	799574	HONO	REP1	AJASSOCIES SOLDE EMOLUMENTS RJ 202300828	0011857	0,00 €	16 230,06 €	
Total du Compte Analytique HONO FRAIS, DEBOURS, HONORAIRES DE L'A.J.							Solde :	-32 015,82 €	0,00 €	32 015,82 €

Compte Analytique : INT INTERETS COMPTE A TERME OU CONSIGNATION

1	04/07/2022	R	748928	INT	REP1	Intérêts Période achevée au 30/06/2022		118,19 €	0,00 €	
2	06/10/2022	R	760108	INT	REP1	Intérêts Période achevée au 30/09/2022		137,38 €	0,00 €	
3	03/01/2023	R	773866	INT	REP1	Intérêts Période achevée au 31/12/2022		130,33 €	0,00 €	
4	04/04/2023	R	790071	INT	REP1	Intérêts Période achevée au 31/03/2023		127,04 €	0,00 €	
Total du Compte Analytique INT INTERETS COMPTE A TERME OU CONSIGNATION							Solde :	512,94 €	512,94 €	0,00 €

Compte Analytique : MJDEP FONDS VERSES AU MANDATAIRE JUDICIAIRE

1	25/05/2023	R	799555	MJDEP	REP1	BLANC Frédéric / POUR SOLDE DU COMPTE ETUDE	0011853	0,00 €	563 769,94 €	
Total du Compte Analytique MJDEP FONDS VERSES AU MANDATAIRE JUDICIAIRE							Solde :	-563 769,94 €	0,00 €	563 769,94 €

Compte Analytique : OFFRE ACOMPTE PRIX DE CESSION

1	19/04/2022	R	738268	OFFRE	REP1	GRUPE GRIMAUD LA CORBIERE - OFFRE DE REPRISE	VIRT RECU	10 000,00 €	0,00 €
2	03/05/2022	R	739184	OFFRE	REP1	GRUPE GRIMAUD LA CORBIERE - OFFRE DE REPRISE	VIRT RECU	112 500,00 €	0,00 €
3	03/05/2022	R	739189	OFFRE	REP1	NASEKOMO GRIMAUD - OFFRE DE REPRISE	VIRT RECU	127 520,00 €	0,00 €
4	02/06/2022	R	744625	OFFRE	REP1	GRUPE GRIMAUD / RESTITUTION PRIX SUITE A OFFRE NON RETENUE	0010136	0,00 €	122 500,00 €

Reddition des Comptes 25258 - SAS NEXTALIM
au mercredi 9 octobre 2024

AJASSOCIES
 10, rue des Grandes Ecoles
 86000 POITIERS
 Traitement du 9 octobre 2024 - Gemarcur v4.11361

#	Date	N° écriture	Code analytique	Compte bancaire	Libellé de l'écriture	N° chèque/remise Type	Recettes	Dépenses
5	20/07/2022	R 751980	OFFRE	REP1	VIRT MANUEL NASEKOMO BV / RBST PRIX SUITE A OFFRE NON RETENUE	VIRT	0,00 €	127 520,00 €
Total du Compte Analytique OFFRE ACOMPTE PRIX DE CESSION						Solde :	0,00 €	250 020,00 €

Compte Analytique : RECOUBQ RECOUVREMENT SOLDE COMPTE BANCAIRE								
1	13/05/2022	R 739986	RECOUBQ	REP1	NEXTALIM SOLDE COMPTE BANCAIRE THEMIS	VIRT RECU	15 272,82 €	0,00 €
Total du Compte Analytique RECOUBQ RECOUVREMENT SOLDE COMPTE BANCAIRE						Solde :	15 272,82 €	15 272,82 €

16 écritures - Total							845 805,76 €	845 805,76 €
-----------------------------	--	--	--	--	--	--	---------------------	---------------------

Totaux par compte financier - Mandat N° 25258 - SAS NEXTALIM				
Code	Libellé	Recette	Dépense	Solde
REP1	CDC Répartition Mis Eligibles	845 805,76 €	845 805,76 €	0,00 €
		845 805,76 €	845 805,76 €	0,00 €
Solde disponible (tenant compte des comptes bloqués)				0,00 €

Totaux par compte financier - Mandat N° 25258 - SAS NEXTALIM			
Libellé	Date échéance	Montant	TVA
		0,00 €	0,00 €

Reddition des Comptes 25258 - SAS NEXTALIM
au mercredi 9 octobre 2024

AJASSOCIÉS
10, rue des Grandes Ecoles
86000 POITIERS
Traitement du 9 octobre 2024 - Gemarcur v4.11361

#	Date	N° écriture	Code analytique	Compte bancaire	Libellé de l'écriture	N° chèque/remise Type	Recettes	Dépenses
---	------	----------------	--------------------	--------------------	-----------------------	--------------------------	----------	----------

Total Reddition des Comptes 25258 - SAS NEXTALIM	
Recette Total	845 805,76 €
Dépense Total	845 805,76 €
Solde au mercredi 9 octobre 2024	0,00 €

Date et signature 9/10/2024

AJAssociés
Administrateurs Judiciaires Associés
Maître Serge REVILLE
10 rue des Grandes Ecoles
86000 POITIERS

Associés :

Franck MICHEL
Alain MIROITE
Nicolas DESHAYES
Serge PREVILLE
Lesly MIROITE
Céline MASCHI
Hervé COUSTANS
Maxime LEBRETON

Bureaux :

Blois
Brest
Bobigny
Cayenne
Chartres
Colmar
Créteil
Evreux
Evry
Fort de France
Gosier
Laval
Le Mans
Lille
Marseille
Melun
Mulhouse
Nantes
Orléans
Paris Flandrin
Poitiers
Rennes
Rouen
Saint-Martin
Tours
Versailles

Affaire : SAS NEXTALIM

C/

En collaboration avec : Mathieu DEREAU
m.dereau@ajassociés.fr / 06.07.16.63.90
Assisté(e) de : Karine AUGER
k.auger@ajassociés.fr / 02.38.42.14.62

Vos Réf. :

Objet : CLOTURE : Notification Dirigeant compte-rendu/Cession

N° Greffe : 2022j50

Monsieur,

Je vous rappelle que par jugement en date du 1^{er} avril 2022, le Tribunal de Commerce de POITIERS a prononcé un jugement de Redressement Judiciaire au profit de l'affaire référencée en marge, et j'ai été désigné en qualité d'Administrateur Judiciaire.

Par un second jugement en date du 10/05/2022, le Tribunal de Commerce de POITIERS a arrêté le plan de redressement par voie de cession.

Par jugement en date du 10 mai 2022, le Tribunal a prononcé la liquidation judiciaire de la société et mis fin à ma mission.

Conformément aux Articles R 626-39 et suivants du Code de Commerce, vous trouverez ci-joint mon rapport de fin de mission auquel est annexée la reddition des comptes,

Vous disposez d'un délai de 15 jours à compter de la réception de la présente lettre pour formuler des observations auprès de Madame le Juge Commissaire en écrivant en recommandé avec accusé de réception auprès du greffe du Tribunal.

Je vous invite à m'adresser une copie de vos éventuelles observations.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes meilleures salutations.

Maître Serge PREVILLE

PJ : Compte-rendu de fin de mission

L.R.A.R 2C 1044 8128 730
Monsieur Jean-bernard ESCOUFIER
14 rue des Marronniers
42100 SAINT-ETIENNE

POITIERS, le 21 août 2024



AVIS DE
RECEPTION
DE VOTRE LETTRE
RECOMMANDEE

AR 2C 104 481 2873 0



DP Avisé
FAURIEL
Le.....

@L93

A5-RP-2E

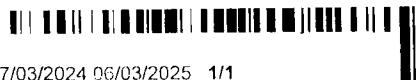
5 5 77

~~MONSIEUR ESCOUFIER JEAN-BE
14 RUE DES MARRONNIERS
42100 SAINT-ETIENNE~~

~~MONSIEUR ESCOUFIER JEAN-BERNARD
14 RUE DES MARRONNIERS
42100 SAINT-ETIENNE~~

RETOUR A :
AJASSOCIES
10, RUE DES GRANDES ECOLES
86000 POITIERS

2C 104 481 2873 0



22/08/2024 - SP - MD - KA
25258 - NEXTALIM
LETTRE ACC DIRIGEANT COM
AJ05 15
A5-RP-2E

CELEBRETTELEPHONIQUE DE
FRANCE

251182825 T 07/03/2024 06/03/2025 1/1

AJASSOCIES
MAITRE PREVILLE
3 B RUE CROIX DE BOIS
45000 ORLEANS



R.J. SAS NEXTALIM
GREFFE N° 2022j50
JC. Madame Zeinab BOUQUET
AJ. Maître Serge PREVILLE
MJ. Maître Frédéric BLANC

20243607

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE FIN DE MISSION

NOUS, Zeinab BOUQUET, Juge-Commissaire, à la procédure de Redressement Judiciaire de la société :

➤ **SAS NEXTALIM**

Société par actions simplifiée au capital de 145 141,00 €,
immatriculée au RCS de POITIERS sous le numéro 799 440 284,
dont le siège social est situé à POITIERS (86000) – 19 Rue Marcelin Berthelot,

Assistée du Greffier,

Vu les dispositions des Articles R 626-39 et suivants du Code de Commerce.

Vu le jugement du 10/05/2022 qui arrête le plan de cession de la société SAS NEXTALIM.

Vu le compte rendu de fin de mission qui précède

Vu la notification adressée et l'absence d'observations du débiteur dans le délai de 15 jours

APPROUVONS le compte rendu de fin de mission,

METTONS FIN à la mission de Maître Serge PREVILLE, Administrateur Judiciaire associé demeurant à POITIERS (86000)

RAPPELONS que la présente Ordonnance déposée au Greffe n'est pas susceptible de recours

Fait en notre Cabinet
Tribunal de Commerce de POITIERS,
le

Le Greffier.

Le Juge-commissaire,

Zeinab BOUQUET

Signé électroniquement par
Mme Zeinab BOUQUET
Le 27/10/2024

POUR COPIE CONFORME



Signé électroniquement par
Me Pierre-Olivier HULIN